

LE DOCUMENT DE COLLECTE

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un document de travail, la 1ère étape d'un brouillon

C'est une trace de sa navigation sur Internet

Sa forme :

- C'est un document imprimé
- Il a pour titre : « Document de collecte + sujet de la recherche »
- Il est composé de plusieurs copier-coller extraits de sites web
- Chaque extrait de site web est référencé (auteur de la publication, adresse URL)
- Sa longueur : 1 à 2 pages maximum

A quoi ça sert ?

- Mieux comprendre le sujet (trouver des mots-clés)
- Organiser les idées
- Garder une trace des sites intéressants consultés
- Citer les documents utilisés (les sources) pour sa recherche
- Cerner les informations manquantes

On en fait quoi ? On retravaille le document à la main

- On surligne les mots et les idées importantes
- On organise les informations importantes sous forme de plan
- On note les informations à compléter
- On retourne sur Internet pour compléter sa recherche